

PROJET PEDAGOGIQUE

2019/2020

A.L.A.E Élémentaire



SIVOM Vallée de la Save



SOMMAIRE

I).INTRODUCTION

II).PRÉSENTATION

- a) Le Territoire
- b) La structure : l' Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole ALAE
- c) Les Équipes
- d) Les Familles

III).LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

- a) Les objectifs
- b) La journée type

IV).ÉVALUATION

I). INTRODUCTION

- **Projet pédagogique**

Le projet pédagogique a été construit en tenant compte du projet éducatif de territoire (PEDT).

Il définit les objectifs pédagogiques travaillés tout au long de l'année par les acteurs éducatifs du SIVOM de la Vallée de la Save dans le cadre de l'Accueil de Loisirs associé à l'École (ALAE).

A quoi sert un projet pédagogique ?

Parce qu'il n'y a pas que l'école et la famille, le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et besoins.

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les intervenants et les enfants qui permet de donner du sens aux activités proposées, un projet qui se définit en fonction des locaux, de l'environnement, du public et des acteurs éducatifs.

Son contenu :

Ce document rassemble les conditions d'accueil, présente le fonctionnement, les valeurs du service et les actions qui en découlent.

Ce document est amené à évoluer selon les enfants, les familles, les équipes et les partenaires.

Qui l'élabore ?

Les directeurs du Centre de loisirs et adjoints des A.L.A.E en concertation avec les équipes pédagogiques, en lien avec le projet éducatif de territoire.

Comment en prendre connaissance ?

Ce document est consultable par tous, parents, équipes et partenaires ; il est à disposition et consultable sur chaque accueil de loisirs et au bureau du SIVOM de la Vallée de la Save.

Comment est-il évalué tout au long de l'année ?

Par des points réguliers avec les enfants après les temps d'activités

Par des échanges avec les familles

Au cours des réunions de concertation avec les équipes.

- **Le PEDT**

La conception de ce projet et la définition des axes éducatifs s'appuient sur les compétences des différents partenaires de l'action éducative : parents, enseignants, services périscolaires, crèche, RAM, associations et élus. Tous les acteurs éducatifs veilleront à l'articulation de ceux-ci sur les temps d'animation et les différents projets mis en œuvre.

Les Axes Éducatifs définis dans le PEDT :

1. Accompagner les enfants en fonction de leur rythme

2. Développer la communication

3. Rendre accessible à tous les domaines culturels, physiques

4. Découvrir et optimiser les ressources locales

II). PRÉSENTATION

a) Le Territoire :

Environnement géographique :

Le SIVOM de la Vallée de la Save a été créé en 2007

Les communes qui le constituent sont : Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte-Livrade.

Les locaux du Centre de loisirs se situent sur la commune de Lasserre-Pradère en zone semi rurale, à proximité de la forêt de Bouconne.

Sur ces trois communes, on recense 2260 habitants.

Équipements :

Sur les différentes communes :

Sur Sainte-Livrade, une salle polyvalente, une salle des activités, un boulodrome extérieur et une aire de jeux.

Sur Mérenvielle, un stand de tir, une salle polyvalente, une crèche associative, un terrain de pétanque.

Sur Lasserre-Pradère une salle des fêtes, un City stade, deux terrains de tennis, un terrain de pétanque, un terrain intérieur de boules lyonnaises, une aire de jeux, un café associatif, une boulangerie, des jardins partagés.

Contexte socioprofessionnel :

- Une majorité d'actifs dans la population du territoire
- Une mixité sociale présente
- Le nombre de familles en dessous du QF 400 représente 7,1% sur l'ensemble du territoire (données 2018)

Les partenaires et tissu associatif :

Les partenariats mis en place et/ou à pérenniser :

- Les parents (dans le cadre de projets spécifiques, d'accompagnement sur les camps ou séjours accessoires...)
- Le Centre de loisirs PERISCOL basé sur la commune du Castéra (dans le cadre d'inter-centre, de journées à thème, de mutualisation de moyens)
- Les jardins d'en plume (dans le cadre d'un projet autour du potager de l'ALSH dans le jardin partagé)
- Les Écuries d'en Cayla (dans le cadre de bivouac, d'activités équestre sur les périodes de vacances...)

- La FCPE (dans le cadre des événements lié à l'école tout au long de l'année, goûter de Noël et kermesse de fin d'année)

Les partenariats et associations à découvrir :

- le club du troisième âge
- les assistantes maternelles du village
- l'ADMR
- le café associatif Buv'Art
- la boulangerie
- la pépinière de Bouconne
- l'association Chatbada
- éducation canine 31
- la ludothèque mobile de l'Isle-Jourdain

Associations sportives :

- le club de tennis
- l'association Dansella
- l'association les arts martiaux de Bouconne (karaté)
- l'association la boule lyonnaise
- l'association cyclo VTT
- l'association football club de l'ouest
- l'association badminton loisirs
- l'association basket loisirs
- l'association Country
- l'association Marche nordique
- l'association de Randonnée
- l'association Gym volontaire
- l'association Yang Shen

Associations culturelles et/ou artistiques :

- l'association du Foyer rural
- l'association de Cinéma de Lasserre-Pradère
- l'association Lasserre créative
- l'association jeux de société
- l'association Écoute créative

- l'association de Scrapbooking
- l'association des vieux tracteurs de la Bombouride
- marchés des arts créatifs amateurs (MACA)
- et les habitants du SIVOM avec leurs compétences, leurs envies, leurs passions...

b) La structure de l' Accueil de Loisirs Associé à l'École élémentaire

- L'A.L.A.E fonctionne tous les jours d'ouverture d'école, sur les temps appelés périscolaires.

Il se situe dans les locaux l'école élémentaire de Lasserre-Pradère.

Il accueille un public scolarisé allant de 6 ans (dans l'année qui vient) à 11 ans.

Les activités proposées sont variées : activités manuelles, ateliers proposés par les enfants, jeux sportifs, expressions corporelles, jeux de société...

Les animateurs vont proposer chacun à leur tour et tout au long de l'année des projets spécifiques.

- Des espaces sont à notre disposition, certains dédiés à l'accueil de l'ALAE, d'autres que nous mutualisons avec l'école :

- *Les Espaces proposés dans l'enceinte de l'école :*

la salle d'accueil ALAE, la salle de motricité, la salle des « tout-petits », la salle du RASED , le hall d'accueil (aménagé pour l'occasion), les espaces extérieurs (la cour, le préau , les espaces verts)

- *Les Espaces proposés à l'extérieur de l'école :*

le city stade, les jardins partagés, la prairie de la salle des fêtes, la salle des fêtes, le boulodrome

- *Les Espaces spécifiques :* un réfectoire de cantine, des toilettes intérieures et extérieures, une infirmerie

- Les horaires :

L' A.L.A.E Matin: de 7h30 jusqu'à 8h30

L' A.L.A.E Midi: de 12h10 à 14h

L' A.L.A.E Soir: de 15h55 à 18h30

- Pour toutes les modalités d'inscriptions, annulations, tarifs, mode de paiement... se référer au règlement intérieur 2019/2020 du service animation

c) Les Équipes :

- un directeur/coordonateur service animation : Mme Caroline Coumel-Gendre
- un adjoint diplômé sur site : Mallet Rodolphe
- une équipe d'animateurs diplômés BAFA ou CAP petite enfance, AMP :

Chardelin Gwendoline, Watrin Anaïs, Pages Florent, Thiers Mallory (BAFD), Lenfant Gregory, Bousin Nicolas, Julie Gillet Heuze

L'équipe d'animateurs est sous la responsabilité du directeur/coordonateur.

L'adjoint dirige l'équipe d'animation, celui-ci veille au bon déroulement du fonctionnement sur site, manage l'organisation du travail, et veille au respect des objectifs pédagogiques définis en équipe.

Des réunions hebdomadaires permettent de faire le point sur la semaine passée et définir le planning d'activité et de la semaine à venir.

Des formations tout au long de l'année sont proposées aux agents en fonction de leurs besoins et de ceux du service (PSC1, HACCP...)

Parallèlement, des temps de réflexions sur les pratiques professionnelles sont proposées en interne.

Un temps d'entretien annuel est prévu pour chaque agent afin d'échanger sur le poste de travail, les missions, les compétences acquises, celles à améliorer ou à acquérir ; l'agent a la possibilité d'émettre ses vœux et perspectives professionnelles.

Les directeurs se rendent disponibles pour toutes demandes que pourrait avoir l'animateur.

Un travail de réflexion sur la pratique et la posture professionnelle est abordé sur des temps réguliers :

Partager une idée commune de l'animation qui associe :

- Le Respect : dans la relation à l'enfant, aux familles, à l'équipe
- Le dynamisme : dans la démarche d'être « disponibilité » et « force de proposition »
- L'enthousiasme : dans l'accueil, l'attitude et avoir un profil chaleureux
- Le professionnalisme : dans la posture professionnelle (responsable de ses actes, efficace et faire preuve de discernement)

Chaque animateur doit pouvoir :

- Accueillir de manière individualisée et sans discrimination ni jugement l'enfant et sa famille
- Privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe et avec les familles
- Assurer la sécurité affective, physique et morale de chaque enfant
- Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulations et de bilan.
- Élaborer des projets, mettre en place des activités et outils en cohérence avec le projet pédagogique
- Prendre des initiatives
- Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement, à l'aménagement, aux activités afin de favoriser l'appropriation par tous
- Être à l'écoute des enfants et rester disponible
- Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades...)
- Exercer son droit de réserve (informations liées aux situations familiales, opinions politiques...)

d) Les Familles :

Accueillir les Familles

Les temps d'accueil proposés, ont pour objectif de tisser une relation de confiance avec les familles.

Des retours réguliers, des échanges individualisés sur le quotidien de l'enfant ou le déroulement de la journée sont nécessaires et essentiels pour créer le lien professionnels Animateurs/Parents.

III). LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

a) Les objectifs

Objectif 1 : Les règles et l'aménagement de l'ALAE :

- Mise en place et connaissance des règles de vie par rapport aux lieux, locaux, matériels...
- Créer des outils visuels rappelant les règles de chaque lieu utilisé.
- Respect et appropriation des règles (évaluer, adapter, faire évoluer).
- Transmission des règles en responsabilisant les plus grands envers les plus petits.
- Au self : se servir, goûter à tout en mangeant au moins 2 plats de manière suffisante, se tenir correctement, et discuter tranquillement.
- Permettre aux enfants de gérer leur rythme sur les trois temps de la pause méridienne.

Objectif 2 : la participation et l'implication des enfants :

- Répondre aux attentes des enfants.
- Créer des outils d'expressions (boîte à idées).
- Aménager les lieux avec les enfants suivant le thème qu'ils ont choisi (décoration).
- Mise en place des assemblées, activités menées par les enfants.
- Participer à l'entretien des espaces verts et faire évoluer le potager.
- Mise en place des petits restaurateurs (sur inscription) au moment du self : les enfants s'occupent de différentes tâches et participent à l'amélioration du service et le fonctionnement du repas (distribution de pain, servir de l'eau, faire goûter les plats, aider à couper les aliments etc...).

Objectif 3 : la découverte de nouvelles activités :

- Mise en place le midi des projets spécifiques sur des activités sportives ou culturelles Innovantes.
- Donner le choix aux enfants sur des d'activités variées.
- Responsabiliser et assumer ses choix.
- Permettre aux enfants selon leurs connaissances personnelles, de nous faire découvrir des activités et transmettre leur savoir aux autres.
- Développer la créativité autour de l'expression (théâtre, danse, chant) afin de faire une représentation lors de la fête des écoles.

Objectif 4 : le respect et le vivre ensemble :

- Favoriser le respect au sein d'un groupe et le respect de l'adulte (comportement, langage, politesse).
- Accepter les différences : mixité sur les jeux et d'autres activités.
- Développer la notion du partage.
- Respect des règles (de vie, quotidiennes, matériels, locaux).
- Développer l'entraide entre les grands et les petits.
- Favoriser l'intégration des enfants susceptibles d'être mis à l'écart : les nouveaux arrivants, les petits lors des jeux, les différences de niveaux...

a) La journée type

L'accueil du matin :

De 7h30 à 8h00 :

- Accueil des enfants, inscriptions sur les listes et enregistrement des codes-barres sur le listing.
- Temps d'accueil calme à l'ALAE : dessin, jeux de sociétés, lecture, jeux de constructions...

A partir de 8h00 :

- Un jeu est proposé dans la salle de motricité (les jeux sont de propositions des enfants qu'ils ont noté sur un tableau en début de semaine)
- Un temps libre est proposé dans la cour sous le préau.
- La salle de l'ALAE reste un lieu disponible pour les enfants qui souhaitent y rester

A 8h30 :

- Rangement et rassemblement dans l'ALAE pour faire l'appel.
- Passage de relai avec l'école.

L'accueil de la pause méridienne :

Cette pause se déroule sur trois temps entre 12h10 et 14h00. Cela permet de réguler le passage des enfants au self et de proposer différentes activités.

(Les CP mangent à la sortie des classes en priorité tout le premier trimestre, le temps de bien s'adapter au déroulement du fonctionnement)

L'enfant a le choix :

- De participer aux activités proposées et aux projets suivis des animateurs.
- De proposer et de mettre en place eux même des idées de projets ou d'activités.
- De manger quand il veut en fonction des activités choisies ou des affinités avec son entourage.
- De tout simplement rester en temps libre dans la cour ou se reposer dans l'ALAE.

Les activités :

1^{er} temps : de 12h10 à 12h40

- Ouverture du réfectoire et du self.
- Proposition d'activités sur les plannings placés à la vue et à la lecture des enfants dans la cour de l'école.
- Ouverture de la salle ALAE avec des coins permanents (jeux sur le tapis, dessins, jeux de sociétés, se reposer, coin bibliothèque.), et une activité manuelle menée par un animateur.
- Ouverture de la salle de motricité pour des jeux ou des activités encadrées par un animateur.
- Ouverture de la salle des petits pour des jeux calmes ou d'autres projets.
- Temps libre dans la cour avec un animateur en surveillance.
- Jeux, activités, projets d'animateur à l'extérieur de l'enceinte de l'école : city stade, la salle des fêtes, la prairie de la salle des fêtes, le jardin partagé, le boulodrome.

Sonnerie de la corne de brume (2 fois pour indiquer la fin du premier temps et que le deuxième temps débute).

Les enfants ont 5 minutes pour se décider de l'endroit où ils veulent aller et s'y diriger.

2^{eme} temps : de 12h45 à 13h10

- Ouverture du réfectoire et du self.
- Proposition d'activités sur les plannings placés à la vue et à la lecture des enfants dans la cour de l'école.
- Ouverture de la salle ALAE avec des coins permanents (jeux sur le tapis, dessins, jeux de sociétés, se reposer, coin bibliothèque.), et une activité manuelle menée par un animateur.
- Ouverture de la salle de motricité pour des jeux ou des activités encadrées par un animateur.
- Ouverture de la salle des petits pour des jeux calmes ou d'autres projets.
- Temps libre dans la cour avec un animateur en surveillance.
- Jeux, activités, projets d'animateur à l'extérieur de l'enceinte de l'école : city stade, la salle des fêtes, la prairie de la salle des fêtes, le jardin partagé, le boulodrome.

Sonnerie de la corne de brume (3 fois pour indiquer la fin du deuxième temps et que le troisième temps débute).

Les enfants ont 5 minutes pour se décider de l'endroit où ils veulent aller et s'y diriger.

3^{eme} temps : de 13h15 à 13h55

- Ouverture du réfectoire et du self.
- Proposition d'activités sur les plannings placés à la vue et à la lecture des enfants dans la cour de l'école.
- Ouverture de la salle ALAE avec des coins permanents (jeux sur le tapis, dessins, jeux de sociétés, se reposer, coin bibliothèque.), et une activité manuelle menée par un animateur.
- Ouverture de la salle de motricité pour des jeux ou des activités encadrées par un animateur.
- Ouverture de la salle des petits pour des jeux calmes ou d'autres projets.
- Temps libre dans la cour avec un animateur en surveillance.
- Jeux, activités, projets d'animateur à l'extérieur de l'enceinte de l'école : city stade, la salle des fêtes, la prairie de la salle des fêtes, le jardin partagé, le boulodrome.

Sonnerie de la corne de brume (4 fois pour indiquer la fin du troisième temps, et que le quatrième temps signifie la fin de la pause méridienne, la fin de l'ALAE).

Les enfants sont tous dirigés vers la cour pour effectuer le passage de relais avec l'école.

le repas :

- Les enfants attendent sur un banc par groupes de 5, (selon le temps qu'ils ont choisi) l'autorisation de l'animateur cantine pour accéder au self.
- Passage aux toilettes et lavage des mains.
- Ils prennent leur étiquette avec leur nom et prénom qui signifie leur présence sur le temps du repas.
- Passage au self. Les enfants se servent. Ils ont à disposition une entrée, un plat de résistance et deux desserts.
- Le plat de résistance est servi pour tous les enfants par un agent (ils peuvent demander une petite quantité selon leur gout.).
- Les enfants se placent où ils le souhaitent dans le réfectoire.
- Lorsque les enfants ont terminé leur repas, ils débarrassent leur plateau et sortent du réfectoire.
- L'animateur présent sur le temps du repas, accompagnera l'enfant à goûter aux plats.
- L'animateur veillera à ce que l'enfant ait une attitude correcte à table.
- Le repas reste un moment de détente et plaisir, l'enfant peut prendre le temps de discuter avec ses voisins de table.

Les enfants peuvent s'inscrire pour être « petit restaurateur ».

Ils sont au nombre de trois tout au long du repas ils vont avoir les tâches suivantes : remplir les carafes d'eau, donner du pain, apporter des entrées ou des couverts oubliés, remettre les étiquettes sur le tableau de présence à la fin de la cantine, ramener les listes des présences dans les bannettes de chaque classe pour le jour suivant.

Ce rôle proposé à l'enfant et qu'il choisit, lui permet d'être acteur et responsable sur des actions de la vie quotidienne.

L'accueil du soir :

L'accueil du soir se déroule sur trois temps :

1^{er} temps de 15h55 à 16h20 :

- Les enfants déposent leurs affaires et viennent s'inscrire à l'ALAE.
- Les enfants goutent dehors lorsqu'il fait beau, s'il pleut ou en saison hivernale ils goutent dans la salle ALAE pour les CP/CE1 et la salle de motricité pour les grands (tous les jours des fruits sont à leur disposition proposés par le service restauration).
- Un temps libre est proposé.

A partir de 16h20 :

- Premier rassemblement dans la salle de motricité.
- Vérification des présences, annonce des activités par les animateurs.

2^{eme} temps de 16h25 à 17h20 :

- Les enfants de l'aide aux devoirs vont dans une classe de l'école.
- Les enfants partent en activité avec leur animateur.
- Dans la salle de motricité un jeu en autonomie avec 2 enfants responsables sous la surveillance de l'animateur à l'accueil.
- La salle de RASED est utilisée en autonomie avec des enfants de confiance pour des activités calmes (sur inscription au tableau placé à l'accueil).

A partir de 17h20 :

- Deuxième rassemblement dans la salle de motricité.
- Annonce des activités pour la dernière partie de l'accueil.

3^{eme} temps de 17h25 à 18h30 :

- Jeu dans la salle de motricité.
- Un temps libre est proposé.
- Coins permanents dans l'ALAE et continuité de l'activité manuelle proposée par l'animateur.

Attention : Le fonctionnement et le déroulement de ces accueils matin midi et soir peuvent évoluer durant l'année en fonction des projets, des manifestations (fête de Noël et de fin d'année scolaire, fête des enfants etc...) et en fonction d'une réadaptation organisationnelle pour le bien-être de l'enfant.

iv). EVALUATION :

Les diverses réunions d'équipes, échanges et retours des enfants et des parents sont un véritable point d'étape à l'évaluation du projet pédagogique et permettent d'établir des éléments quantitatifs.

Ces éléments nous permettrons de définir les orientations futures et les prochains projets à mettre en place.

Une grille d'évaluation sera constituée suite à l'élaboration de ce projet pédagogique et sera complétée tout au long de l'année.